



DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR

Arrondissement de Nogent le Rotrou

La Loupe le 09 mars 2022

Madame Josette ANTOINE
Club de Randonnée Loupéen
11 Clos Arsène
61290 NEUILLY SUR EURE

FF/VL - 222

Madame,

Par courrier électronique en date du 24 février dernier, vous avez sollicité la Municipalité de La Loupe pour obtenir l'autorisation de fixer le siège de la nouvelle association Le Club de Randonnée Loupéen au sein de la Mairie de La Loupe sise Place de l'Hôtel de Ville.

La Municipalité a émis **un avis favorable** à votre demande.

Je vous remercie de m'adresser à l'issue de votre assemblée générale constitutive :

- Une copie des nouveaux statuts de l'association
- La composition du nouveau bureau
- Une copie du récépissé d'enregistrement établi par la Sous-Préfecture de Nogent-le-Rotrou.

Dans l'attente de votre retour,

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Pour le Maire,
L'Adjoint au Maire,

François FOUCAULT

